



**PROCES VERBAL REUNION C.A.**  
**LE LUNDI 13 MAI 2024**  
*En visioconférence Zoom*

**Membres du CA présents** : CLEMENT Jean-Marie, JOUANNET-REISENBURSCH Hélène, GAUTIER Annaïg, LE GUILLOUX Sébastien, PIOLOT Michel, GOMET Anne-Catherine, HERVE Régis, MACE Olivier.

**Membres du CA excusés** : COLOMBIER Isabelle. PRIGENT Hélène.

---

**Ordre du jour** :

- 1 – Mot du Président
  - 2 – Vote du dernier compte rendu du 3 avril 2024
  - 3 – Statuts du Comité
  - 4 – CDCA Séniors
- 

Début de la réunion : 18H40

**1 – Mot du Président**

Olivier Macé remercie les élus présents. Aux Championnats de France Jeunes qui viennent de se dérouler à Lyon, il y avait 4 représentants costarmoricains. Martin Bellot perd en quart de finale en juniors contre le vainqueur. Lily Gautier est championne de France en DD cadettes. Katell Desmots-Chacun est vice-championne de France en DD et en DM Juniors. Melvyn Rouillé a perdu au premier tour en benjamin. Bravo à tous les 4 pour vos performances ! 3 médailles pour les Côtes d'Armor avec 4 joueurs !

**2 – Vote du dernier compte rendu du 03 avril 2024**

Nous échangeons sur le compte rendu de la réunion du 3 avril.

**Vote N°1 :**  
**Validation du compte rendu du 3 avril 2024**  
**7 pour et 1 abstention**

Le compte rendu du 3 avril est approuvé.

**3 – Statuts du Comité**

Les statuts du comité ont dû être changés pour être harmonisés avec ceux des autres comités. Remerciements à Régis Hervé pour tout le travail effectué avec Karine Mahé notre salariée.

Une fois que le comité aura validé ces statuts, ils seront envoyés au juriste de la Fédération Française de Badminton pour approbation. Il nous les renverra ensuite. Ces statuts devront enfin être votés au cours de la prochaine assemblée générale du comité.

**Vote N°2 :**  
**Validation des statuts**  
**6 pour et 2 abstentions**

Les statuts vont maintenant être présentés à Nicolas Catterou, juriste de la Fédération Française de Badminton.

**4 – CDCA Séniors**

Il aura lieu à Saint-Brieuc le WE des 1-2 juin, sur 2 salles : A Steredenn avec 7 tapis et la salle de Jean Moulin avec 4-5 terrains. Le JA principal sera Anaïg André et le JA secondaire Gwénaél Le Collen. Pour le concours, Olivier Macé a obtenu 6 lots. 2 concours seront alors proposés : un le samedi et un autre le dimanche. Les 3 premiers seront récompensés chaque jour. Jean-Marie Clément va rédiger le règlement.

Les lots pour les vainqueurs, les finalistes et les demi-finalistes sont à trouver. Anne-Catherine Gomet et Sébastien Le Guilloux se renseignent.

A ce jour, 89 joueurs inscrits. 8 à 9 personnes du comité seront présentes tout le WE pour aider à l'organisation.

Prochaine réunion :                    Le 10 juin 2024 à 18H30.

Fin de la réunion : 19H50

Anne-Catherine GOMET  
La Secrétaire

Olivier MACE  
Le Président